

Conseil d'Etablissement

du 21/08/2025

18h12 début de la réunion

Excusés : Patrick Flot, COCAC, Dominique De Halleux, CPE

Nomination des secrétaires de séance : Sonia ESTEVES (directrice du primaire) et Charlie Barraud (représentant des professeurs du secondaire)

Quorum atteint, la session est ouverte

Ordre du jour :

1. Approbation du CR précédent
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Bilan de la visite d'homologation du 3 et 4 avril 2025
4. Bilan conseil d'école du 18 août 2025 et Perspectives inscriptions 2026
5. Compte rendu du Conseil du Secondaire du 9 juillet 2025
6. Actions du CAA
7. Nouveaux enseignants
8. Questions diverses

Ordre du jour voté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 12 juin 2025

Juan Carlos Plaza demande des changements du PV et que soit mis dans le procès-verbal le document qu'il a envoyé par mail deux heures avant le Conseil d'Etablissement.

La Proviseure rappelle la procédure : porter à la connaissance aux membres du CE, au début du conseil, les points spécifiques à modifier, qui sont ensuite proposés au vote du conseil, point par point.

Elle demande ensuite quels sont les points précis que le directeur de gestion souhaite modifier.

Juan Carlos Plaza n'exprime pas les demandes précises de modification qu'il souhaite faire sur deux points du compte-rendu.

Le directeur de gestion demande aussi d'annexer le budget 2025 au PV qu'il a aussi communiqué par mail le jour même.

Dans la mesure où ce document n'a pas été fourni en amont du Conseil d'Etablissement comme c'est la règle, la demande est refusée.

Seul le changement de date sera retenu : « presupuesto 2025 » au lieu de « presupuesto 2026 »

Julien Combes précise qu'il n'est pas possible, d'apporter des documents post Procès-verbal.

2. Bilan de la visite d'homologation du 3 et 4 avril 2025

La Proviseure rappelle ce qu'est l'homologation : c'est l'approbation accordée par le ministère de l'Education Nationale qui atteste que l'établissement est conforme aux principes de l'éducation française et qui respecte l'organisation pédagogique, les horaires, et les programmes des établissements publics français.

L'homologation donne droit à figurer sur la liste officielle des établissements français à l'étranger.

L'homologation est sollicitée par l'établissement et l'AEFE l'accord selon des critères définis, sans négociations possibles.

Nous comptons 615 établissements homologués dans le monde dans le réseau AEF.

La dernière visite d'homologation dans notre établissement a eu lieu il y a 8 ans. Les visites ont lieu normalement tous les 5 ans. Ce retard est dû à la situation de pandémie.

La Proviseure explique la différence entre homologation et convention :

La convention est un accord signé entre un établissement homologué et l'AEFE pour bénéficier des dispositions financières (bourses pour élèves de nationalité française, personnels fonctionnaires d'Etat Français détachés, formations, subventions...)

Un lycée peut être homologué sans être conventionné.

Mme Chery (IEN) et Mme Gomez (IA-IPR) inspectrices de l'Education Nationale ont effectué leur visite d'homologation les 3 et 4 avril. Elles ont observé les pratiques des professeurs, visité les locaux, échangé avec le personnel de direction et rencontré la communauté éducative.

Nous avons reçu la décision de la commission d'homologation début août. L'établissement n'a pas obtenu le renouvellement de l'homologation pour les 5 prochaines années. Le lycée est en suivi ponctuel pour 2026-2027. Nous avons donc 2 ans pour répondre aux recommandations afin de nous conformer au cadre de l'homologation.

La mise en place des recommandations pour l'année 2026 est primordiale.

Rapport Homologation

Les atouts :

- Une équipe de direction soudée, partageant une vision commune du pilotage de l'établissement et consciente des améliorations à apporter, avec une volonté de renforcer l'identité du lycée en tant que lycée franco-chilien.
- Une volonté d'explicitier le contexte spécifique d'un établissement français à l'étranger auprès des parents, qui semblent réceptifs à cette démarche.
- Des programmes français, dans l'ensemble, respectés, garantissant la continuité pédagogique attendue.
- Des enseignants qui s'efforcent de donner du sens à leur enseignement pour renforcer l'engagement des élèves.

- Un plan de formation en structuration, appuyé par une dynamique collective au sein de la cellule de formation continue.
- Un établissement vaste, avec des installations sportives et certaines salles de travail modernisées, ainsi qu'une salle de motricité en projet, conformément aux préconisations formulées depuis plusieurs années.

Les points de vigilances suivants ont été par ailleurs soulevés :

- Communication interne à améliorer
- Infrastructures nécessitant des travaux
- Peu de projets menés
- L'évaluation par compétence insuffisamment développée
- Parcours éducatifs insuffisamment développés (parcours citoyen, parcours avenir, parcours culturel, ...)
- Maîtrise du français hétérogène parmi les élèves ; des cours dispensés en espagnol
- Tous les professeurs ne sont pas francophones (cours de français à dispenser) ;
- CVC/CVL à rétablir

La mise en place des recommandations pour l'année 2026 est primordiale.

Recommandations :

- Mener une réflexion collective sur la place du français dans l'établissement, en donnant du sens à l'enseignement du et en français ainsi qu'à la culture française.
- Veiller à l'application rigoureuse des horaires prévus dès la petite section, en privilégiant le co-enseignement en français plutôt que les ateliers FLE, notamment en maternelle.
- Conforter l'offre de cours de français pour les adultes et promouvoir cette initiative auprès de l'ensemble de la communauté scolaire.
- Profiter de l'opportunité offerte par la réécriture du projet d'établissement pour fédérer les personnels autour d'un projet commun, porteur de sens et engageant pour toute la communauté éducative.
- Développer une communication claire, transparente et cohérente entre tous les acteurs de la communauté éducative (parents, enseignants, administration et direction) pour renforcer la confiance et l'engagement collectif.

Explications de quelques points :

Lors de la visite d'homologation en 2027, la réalisation des recommandations sera observée.

La place du français dans l'établissement est primordiale dans le rapport. Il faut non seulement travailler l'enseignement du français mais aussi s'adresser en français aux élèves dans d'autres situations : dans les couloirs, lors des cours d'EPS, musique...

Co-enseignement : présence des 2 PE lors de cours d'EPS et éducation musicale. Cela permet aux élèves d'être davantage exposés à la langue

La Proviseure indique que le lycée s'appuiera sur les instances existantes (conseils pédagogiques, conseil des maitres, conseils de cycles, réécriture du projet d'établissement) pour travailler à améliorer ces points de recommandations.

Demande de Roxana Casas-Cordero : En cas de changements d'horaires, les informations seront-elles communiquées avant la rentrée 2026 ? La Proviseure répond que l'ensemble des changements seront connus avant la prochaine rentrée.

Julien Combes demande si le rapport de la MAC nous est parvenu. La Proviseure répond que la communication de ce document incombe à la Corporation.

3. Bilan conseil d'école du 18 aout 2025 et Perspectives inscriptions 2026

- Evaluation nationales:

Les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé les évaluations nationales la semaine du 17 mars.

Evaluation mi-CP : passation entre le 18 et le 29 août.

- EVAR : Education à la vie affective et relationnelle

Obligation de 3 séances annuelles dans l'ensemble des classes

- Horaires du primaires:

→ Des heures de réunion réalisées partiellement par 10 professeurs en contrat local

→ Les APC ne sont plus accomplies par 10 professeurs en contrat local depuis la rentrée de juillet.

Le cadre de l'homologation n'est actuellement pas respecté.

La maternelle n'assurait pas les APC au premier semestre et à la suite de négociations et accords sur les contrats de travail, les APC ont été mis en place au 2nd semestre.

- Projets Pédagogiques:

La célébration du 14 juillet de la TPS à la GS

- La célébration à venir du 18 septembre, la semaine du 8 septembre (date à définir et communiquer aux familles)

- Projet web radio des CM2

- Voyage scolaire à venir des CM2 : semaine du 3 au 7 novembre

- Projet Curumim (BCD)

- Projet de traduction (Université et BCD)

- Venue du scénariste Kid Toussaint les 3,4,5 novembre

- Mise en place des séances de natation en CM2 en août

Rosario Canales s'inquiète de l'absence d'APC en élémentaire et en demande les raisons. Juan Carlos Plaza informe que les horaires du primaire ont été modifiés à la rentrée. La proviseure indique qu'il s'agit d'un conflit entre les professeurs et l'organisme gestionnaire. Laura Moreno explique que l'origine de cette situation est contractuelle.

Admissions

Bilan des journées portes ouvertes et inscriptions possibles pour l'an prochain.

Yens Ulrici : fait remarquer la difficulté d'intégrer de nouveaux élèves non francophones en CM1 ou CM2.

C'est souvent un pari, un accord fort avec la famille : parfois l'étudiant réussi, d'autres fois non.

Yens Ulrici indique que sur une vingtaine d'enfants accueillis en CM1 ou CM2 depuis qu'il travaille ici, un seul élève est arrivé en classe de Terminale.

On peut espérer que le respect de l'homologation, la forte présence du français à l'école à l'avenir puisse améliorer ces statistiques.

4. Compte rendu du Conseil du Secondaire du 9 juillet 2024

- Parcours langues : implémentation de l'anglais dès la maternelle.
- Dispositifs mis en place cette année : option LCE
- Formation les 10 et 11 sept pour les professeurs de langue,
- Projets : DNL (discipline non linguistique) en SPC et histoire géo (50% des cours en anglais)
- Les professeurs de cette discipline passeront une certification pour pouvoir enseigner en anglais leur discipline
- Devoirs communs : harmoniser les pratiques des profs (notations, barèmes, travail d'équipe...)
- Assurer le suivi des élèves : ne pas laisser qu'un élève du lycée, ne soit pas repéré dans ses difficultés et s'assurer qu'il soit accompagné.
- Projet d'établissement à renouveler tous les 3 ans. Le projet d'établissement 2026-2029 du lycée Jean d'Alembert doit être réécrit.

Deux sessions de travail : un diagnostic sous forme de travail collectif de groupes de travail unissant parents, élèves, professeurs de primaire et de secondaire.

Deuxième session : uniquement professeurs pour proposer des actions concrètes à partir du diagnostic.

5. **Actions du CAA**

Voir annexe au Conseil d'Etablissement

6. **Nouveaux enseignants**

Enseignant arrivant	Enseignant sortant	Matière
Riad Lakhal	Laurence Morrier	Anglais
Adrien Marques	Laurie Balthazart	SVT (arrive au 1er septembre)
Guillaume Vichery	Jean-Marie Morrier	Professeur des écoles
Manon Samsoën	Iris Walkowiak	Professeure des écoles
Sonia Rublic		Professeure des écoles (Maternelle)
Matthieu Mocellin		Français
Constance Tourneur Norero		SVT remplaçante
Luc Sandevor	Sacha Marquet	Histoire-Géographie
Elise Vadot		Professeure des Ecoles

7. **Questions diverses**

Liste Alianza :

- **Inquiétude autour du turn-over des employés locaux :**

- Y a-t-il des mesures pour que les professeurs restent ?

Juan Carlos Plaza indique que le départ de professeurs de notre lycée est bas. On recrute parfois de jeunes professeurs qui sont là de passage. Il ajoute qu'Alejandra Rodriguez était retraitée pour expliquer son départ.

Proposition faite par Charlie Barraud : prise en charge des frais de scolarité des enfants des professeurs. A Santiago, la prise en charge scolaire des enfants se fait dès la première année. Les conditions, de notre l'établissement ne sont pas attractives.

- Remplacements :

Il y a beaucoup d'arrêts maladie qui ne peuvent se prévoir.

Le lycée connaît des problèmes de recrutement. D'après un parent, les arrêts maladie pourraient être un symptôme de mal être au travail. Il faut ajouter à cela les difficultés d'obtention de visas.

- **Vivre ensemble :**

- Progrès depuis l'interdiction du téléphone. Comment surveiller les téléphones utilisés dans les toilettes par exemple ?

On confisque des téléphones et les parents viennent les récupérer. Cela a aussi un lien avec l'éducation à la maison également.

- Grossièreté : l'adulte intervient lorsque cela survient

- Matériel endommagé, perte : une éducation est faite dans le cas de situations déterminées. Rappel de l'utilisation des casiers pour ranger son propre matériel.

- **Infrastructure :**

- Travaux interrompus en salle de motricité : Entreprise chargée de gérer les certificats électriques et sanitaires afin de demander leur réception définitive. Leur obtention est prévue pour fin octobre, sous réserve qu'il n'y ait pas d'observations.
- 3^{ème} étage : Le 8 août, le DOM a fourni une réponse accompagnée de remarques, pour lesquelles un délai de 60 jours est prévu afin de les corriger. Cela correspondrait au 8 octobre. Il ne faut pas s'attendre à pouvoir utiliser cet espace avant 2026.
- Casino : pas assez d'espace. Capacité d'accueil 188 places au 1^{er} étage. 2 services de récréation de 30min pour accueillir environ 400 élèves au total.

Projet pour 2026 : pour améliorer l'acoustique du Casino.

Inter alliances : réflexion sur l'accueil à prévoir.

Fin du Conseil d'Etablissement à 20h14